



## **Rapport d'activité 2003-2004**

## Message du président

J'ai eu le privilège d'assumer la vice-présidence au comité provisoire du COGESAF depuis sa création en avril 2002 jusqu'à l'assemblée de fondation en février 2003 et ensuite d'assumer la présidence en 2003-2004. En acceptant ces postes, j'étais conscient des défis qui attendaient le COGESAF. J'utilise intentionnellement le mot défi et non celui de problème. La gestion ne doit pas consister en priorité dans la résolution de problème. Elle doit d'abord inviter à relever des défis. Ce qui exige, j'en conviens, de fixer des objectifs précis, mais parfois difficilement atteignables, dans un contexte qui n'est pas nécessairement favorable. Mais un organisme de concertation qui rassemble, au Conseil d'administration, 31 personnes possédant tant de compétences diverses et provenant de milieux socio-économique, politique et idéologique aussi variés est bien placé pour relever des défis et répondre aux objectifs fixés.

Le premier objectif que je me suis fixé dans un contexte de changement de gouvernement a été de travailler à la reconnaissance de l'importance de la gouvernance de l'eau par bassin versant. Ma nomination au conseil d'administration du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ), en mai 2003, a permis le travail sur la scène provinciale. En tant que membre de différents comités du ROBVQ, j'ai présenté et fait adopter un document sur les besoins importants des comités de bassin en ressources humaines et financières. Un nouveau projet de convention pour les organismes de bassin sera bientôt présenté, dans lequel il est demandé au Ministère de l'environnement un financement de base suffisant pour réaliser les mandats fixés et un ajustement, selon certains paramètres spécifiques, qui tiendrait compte des particularités de chacun des bassins versants. Un bassin dont la dimension est aussi importante, avec des enjeux transfrontaliers, et dont les usages sont aussi variés, ne peut que profiter de cette orientation. De plus, il m'a semblé important de proposer des modifications au *Cadre de référence*, élaboré par le ministère, en particulier sur la représentativité, afin de répondre plus adéquatement aux intérêts du COGESAF.

Le financement a donc été la première priorité du COGESAF. La direction générale a d'ailleurs admirablement rempli ce mandat en recevant des réponses positives aux demandes présentées. En plus de la subvention de convention accordée par le Ministère de l'environnement, pour un montant de 65 000\$, le COGESAF a reçu une subvention de la Fondation de la faune du Québec. Cette subvention a permis l'embauche d'une biologiste, en novembre 2003, dont le principal mandat consistait à la réalisation du portrait du bassin versant, première étape du *Plan directeur de l'eau* du bassin versant de la Rivière Saint-François. Depuis avril 2004, une autre biologiste a pu être engagée grâce au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) dans le cadre d'un stage de 10 semaines. Se joindra à l'équipe, pour l'été, un étudiant en géomatique qui sera financé par le programme Placement Carrière-été du Gouvernement du Canada. De plus, dans le cadre du projet le *Cycle de l'eau* de Corporation Saint-Laurent, nous avons accueilli une agente de liaison à nos bureaux, d'avril 2003 à mars 2004, en échange de 12 heures de travail par semaine pour le COGESAF.

La deuxième priorité a été de localiser le COGESAF dans des bureaux appropriés et de mettre en place un personnel compétent et efficace. La localisation avec d'autres organismes à but non lucratif respecte non seulement notre budget modeste, mais correspond à nos orientations, tout en permettant de partager efficacement des ressources appropriées. Quant au personnel, je ne peux

qu'insister avec empressement sur leurs compétences et sur leurs qualités personnelles. Le COGESAF leur doit le professionnalisme de son fonctionnement. Permettez-moi de souligner tout particulièrement le travail exceptionnel de la directrice générale. Le conseil d'administration a reconnu, en reconduisant son contrat, la qualité de ses relations avec les différents intervenants de même que ses habiletés interpersonnelles, stratégiques et de gestion.

Avec la direction générale, le COGESAF s'est fixé une troisième priorité, la création d'instrument de communication de très haute qualité par l'information présentée et par le graphisme. Le site Internet du COGESAF reçoit régulièrement des remarques positives en ce sens. Il met à la disposition des membres et du public une information intéressante sur l'organisme et sur la gestion intégrée par bassin versant. Le logo accepté par le Conseil d'administration est professionnel et caractérise notre organisme. Il s'intègre bien dans son acronyme et dans le titre du nouveau bulletin d'information du COGESAF, le *Concert'EAU*. Ce nouvel instrument a pour but de mieux faire connaître la gestion par bassin versant. Il servira de forum permettant aux citoyens et organismes du milieu d'échanger sur les problématiques, les intérêts et les actions concernant plus spécifiquement le bassin versant de la rivière Saint-François.

Enfin la quatrième priorité consistait à établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau. Une collaboration étroite s'est établie avec le ROBQ. Une rencontre provinciale avec l'ensemble des présidents de comité de bassin et deux rencontres de tous les coordonnateurs ont eu lieu à Québec. En consultant le *Tableau de bord*, présenté dans le rapport d'activité 2003-2004, vous aurez toute l'information sur les rencontres avec les différents partenaires : Comité Québec-Vermont, Table des MRC de l'Estrie, MRC membres du COGESAF, Direction du suivi de l'état de l'environnement du Ministère de l'environnement, les directions régionales des différents ministères, les conseils régionaux de l'environnement, CHARMES, RAPPEL, ACTION SAINT-FRANÇOIS, BLOC VERT, l'Observatoire du développement durable de l'Université de Sherbrooke et autres. Nous aimerions remercier tous ces partenaires pour la qualité des échanges et leur volonté de travailler avec le COGESAF à l'atteinte des objectifs d'une gestion intégrée de l'eau. Permettez-moi de souligner le soutien politique et technique de la direction régionale du Ministère de l'environnement en Estrie, en particulier Messieurs Émile Grieco et Richard Cooke, et le soutien technique de Monsieur Roberto Toffoli du MAPAQ. Ils furent indispensables à la réalisation de nos mandats.

En terminant, je veux remercier les membres du Conseil exécutif et du Conseil d'administration. Ils possèdent des compétences et des expériences exemplaires dont le COGESAF ne peut se passer. Le Ministère de l'environnement a choisi une approche participative pour la mise en place de la *Politique de l'eau* et une approche de concertation dans la création des organismes de bassins. Les membres du Conseil d'administration du COGESAF ont démontré que cela pouvait être possible et je tiens à préciser qu'ils ont manifesté les attitudes appropriées pour que cela se réalise.



Jean-Paul Raïche

**TABLEAU DE BORD DU PLAN D'ACTION 2003-2004 DU COGESAF  
(AVRIL 2004)**

**REPRÉSENTATION**

<b>Actions à réaliser</b>	<b>État d'avancement au 1 avril 2004</b>	<b>Étapes à venir</b>
<p>1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (CRE, CRD, autres comités de bassin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le COGESAF a présenté une demande d'adhésion au CREE et au CRECQ.</li> <li>• Jean-Paul Raïche a des rencontres avec le MENV via le ROBVQ.</li> <li>• Des lettres indiquant notre intérêt à faire partie de la société civile dans le cadre de la Conférence régionale des élus ont été envoyées à chacune des directions des CRD actuels pour les régions de l'Estrie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des démarches auprès du CRE Chaudière-Appalaches pour adhésion.</li> </ul>
<p>2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Paul Raïche est administrateur sur le CA du ROBVQ. À ce titre, il participe au comité sur le financement des OBV, au comité sur La Fondation de l'eau du Québec et au comité sur la Convention entre les OBV et le MENV.</li> <li>• Participation de Stéphanie Martel, le 26 septembre, à une journée des coordonnateurs.</li> <li>• Participation de Jean-Paul Raïche, le 28 novembre, à une journée des présidents.</li> <li>• Stéphanie Martel a demandé au ROBVQ la possibilité de partager des licences du logiciel Arc View.</li> <li>• Un rappel est fait auprès des entreprises du bassin par rapport à la campagne de financement du ROBVQ.</li> <li>• Un suivi a été entrepris auprès du ROBVQ concernant la demande de partage d'une licence Arc View. Une décision sera prise à la rencontre du 13 février, si le nombre d'OBV est suffisant (il faut 11 OBV intéressé pour avoir un prix de groupe.)</li> <li>• Le ROBVQ présente une demande au FAQDD pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de Stéphanie Martel au Comité de travail du ROBVQ sur le Guide d'élaboration d'un PDE par le MENV.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
	<p>mettre en place des outils de promotion de la GIEBV. Le COGESAF sera partenaire dans ce projet et aura accès aux outils développés par le ROBVQ. Cela implique pour le COGESAF une contribution nature de l'ordre de 1000 \$ pour la durée du projet (2 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à une 2<sup>ème</sup> journée des coordonnateurs le 13 février.</li> </ul>	
<p>3. Prendre position sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau du bassin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre d'appui à la démarche de la Ville de Thetford Mines afin de réaliser une étude sur les conséquences économiques, sociales et surtout environnementales d'une prise d'eau au Lac Saint-François.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser, lors des prochains CA, des discussions thématiques permettant de débattre et de prendre position sur les grands enjeux concernant la gestion de l'eau.</li> </ul>
<p>4. Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau du bassin (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel ou agricole ou autres).</p>		
<p>5. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du bassin de la rivière Saint-François.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des rencontres ont eu lieu avec les MRC du bassin (9 oct. Représentants, Estrie, Drummond), RAPPEL, MAPAQ, MENV. Objectifs : Présenter la mission et les tâches du COGESAF. Présenter les besoins du COGESAF. Échanger sur les relations entre ces organismes et le COGESAF : leurs rôles et leurs apports respectifs.</li> <li>• Une première rencontre du Comité aviseur COGESAF, CHARMES, RAPPEL et Action Saint-François est prévue pour le 17 février.</li> <li>• Une rencontre a eu lieu le 29 janvier à l'usine d'épuration des eaux usées du Grand Drummondville sur l'État de la qualité de l'eau de la rivière Saint-François.</li> <li>• Une première rencontre du Comité aviseur,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des rencontres sont prévues bientôt avec les fédérations de l'UPA des 3 régions administratives.</li> <li>• Il faut planifier une rencontre avec Domtar.</li> </ul>

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
	<p>réunissant le COGESAF, le RAPPEL, CHARMES et Action Saint-François (absent à cette première rencontre) a eu lieu le 17 février.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une demande de partenariat, réalisée dans le cadre d'une demande de subvention qui sera présentée au FAQDD, a été acheminée à plus de 40 partenaires des secteurs agricole, forestier, municipal et environnementaux ainsi qu'à certains ministères.</li> </ul>	

## FINANCEMENT

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Travailler avec le ROBVQ pour un financement gouvernemental stable des comités de gestion de bassin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention de subvention avec le MENV signée le 23 juillet 2003. Réception d'un montant de 65 000 \$.</li> <li>• En ce qui concerne le financement des OBV, Jean-Paul Raïche est sur un comité de travail du ROBVQ. Il participe aussi à la création d'un Fond de l'eau du Québec permettant le financement des OBV à long terme.</li> <li>• Un rapport a été rédigé et remis au MENV concernant l'état d'avancement des cibles de résultats du COGESAF élaborées dans le cadre de la Convention de subvention avec le MENV.</li> <li>• Jean-Paul Raïche a rédigé un projet de Convention de subvention des OBV qui tient compte des besoins de base des OBV, de certaines particularités des OBV et des besoins pour la réalisation d'un PDE. Ce projet a été accepté par le ROBVQ comme document de consultation auprès des OBV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un suivi sera fait par Jean-Paul Raïche concernant le financement des OBV, par le Comité de travail du ROBVQ.</li> </ul>

<p>2. Proposer un plan de financement prenant en considération les ressources du milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation d'un Comité de financement. 1<sup>ère</sup> rencontre du Comité de financement le 31 octobre.</li> <li>• Mise en place d'une campagne de publipostage (entreprises et députés).</li> <li>• Renouvellement du membership régulier et de soutien en préparation par Isabelle Giroux.</li> <li>• Subvention de la Fondation de la faune de 27 048 \$ pour l'emploi d'une biologiste.</li> <li>• Subvention de la FAQDD pour l'emploi d'une personne pendant 10 semaines avec le paiement à 90 % d'un salaire de 400 \$/semaine</li> <li>• Stéphanie Martel a suivi une formation d'une journée sur la collecte de fonds.</li> <li>• Rédaction d'une entente spécifique avec les CRD (en attente).</li> <li>• L'entente de réciprocité entre les CRD Estrie et Chaudière-Appalaches sera respectée. Le COGESAF recevra la somme de 20 000 \$ avant la fin de l'année financière, soit le 31 mars 2004.</li> <li>• Les lettres de renouvellement du membership ont été envoyées au cours du mois de janvier. Une invitation à devenir membre a aussi été envoyée à 75 municipalités du bassin versant ainsi qu'à 75 organismes correspondant à nos collègues électoraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combler les places de libres (3) au Comité de financement.</li> <li>• Tenir une 2<sup>ème</sup> rencontre du Comité de financement.</li> <li>• Entente spécifique avec le CRD - s'informer si des ententes du même type seront possibles dans le cadre de la Conférence régionale des élus (CRE).</li> </ul>
<p>3. Organiser des projets spécifiques avec différents partenaires dont l'objectif est le financement.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un colloque pourrait être organisé en 2004 avec d'autres partenaires du bassin versant et le financement serait un des objectifs de l'activité.</li> </ul>
<p>4. Organiser des colloques sur différents aspects de l'eau. Le premier colloque aurait pour thème le portrait du bassin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation, en tant que membre organisateur, à un colloque sur la gestion par bassin versant, le 5 avril 2003.</li> <li>• Participation, en tant que membre organisateur, à un Symposium sur l'eau, tenu à Victoriaville le 8 novembre 2003.</li> </ul>	

## SECRÉTARIAT

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Organiser un secrétariat efficace au COGESAF, avec un personnel permanent et occasionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stéphanie Martel est en place de façon permanente à titre de directrice générale de l'organisme.</li> <li>• Isabelle Giroux travaille 1 à 2 journées semaine pour le COGESAF à titre d'adjointe administrative. Partenariat avec le CREE.</li> <li>• Le COGESAF a aussi les services de l'agente de liaison de Corporation Saint-Laurent à raison de 10 heures par semaine jusqu'au 30 avril 2004.</li> <li>• Nous avons aussi une biologiste à temps plein jusqu'au 30 septembre 2004.</li> <li>• Une demande a été envoyée au Programme Horizon sciences d'Environnement Canada. Si le projet est accepté, nous pourrions recevoir un stagiaire pour une période de 6 mois, dès le mois de juin 2004. Refusé</li> <li>• Une demande a été acheminée au Cégep de Saint-Félicien afin de recevoir un stagiaire en aménagement de la faune pour une période de 6 semaines à l'été 2004.</li> <li>• Une demande de subvention, présentée au FAQDD, de l'ordre de 150 000 \$ est en cours de préparation. Attente de confirmation des partenaires ainsi que finalisation et correction du projet.</li> <li>• Un suivi a été réalisé auprès des partenaires potentiels pour le projet présenté au FAQDD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer la recherche de financement et de subvention afin d'obtenir les services d'autres stagiaires et contractuels qui travailleront sur le portrait, le diagnostic et éventuellement le PDE (orientations, enjeux, axes d'intervention, etc.)</li> </ul>
<p>2. Trouver un emplacement approprié et conforme aux objectifs du COGESAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis mai 2003, le COGESAF loue un bureau qui peut accueillir 4 postes de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relancer les organismes environnementaux de la région afin de trouver un endroit commun pour juillet 2005.</li> </ul>

<p>3. Mettre en commun des services administratifs pour le COGESAF et ses membres. (Exemple site Internet, agent de communication, technicien).</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la possibilité de créer un forum de discussion pour les membres avec des sujets en lien avec la gestion par bassin versant.</li> </ul>
---	--	---

## RECRUTEMENT

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion du bassin versant pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une base de données informatisée sur les organismes du bassin est en préparation par Scarlett Van Blaeren, l'agente de liaison de Corporation Saint-Laurent.</li> <li>• Renouvellement du membership régulier et invitation à devenir membre lancée à 75 municipalités et 75 organismes correspondants à nos collèges électoraux, réalisé en janvier.</li> <li>• Rappel auprès des membres actuels et membres potentiels pour l'adhésion 2004.</li> </ul>	
<p>2. Recruter des membres de soutien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement du membership de soutien réalisé en janvier.</li> </ul>	

## COMMUNICATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Réaliser un plan de communication auprès des organismes, de la population, des médias et des gouvernements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un logo du COGESAF a été élaboré.</li> <li>• Le site Internet a été amélioré.</li> <li>• Une première rencontre a eu lieu avec Jean Dufresne, agent de communication, afin d'élaborer un plan de communication.</li> <li>• Une 2<sup>ème</sup> rencontre a eu lieu le 29 janvier, afin de faire le suivi concernant le plan de communication. Un projet de communication a été proposé par Jean Dufresne. Le président a demandé d'ajouter un plan opérationnel.</li> <li>• Un concept de mise en page pour un journal a été élaboré.</li> <li>• Un nom pour le journal a été trouvé : le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation au CA du plan de communication.</li> </ul>

	<p>Concert'EAU.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le premier journal est en préparation et à l'écriture des textes. Celui-ci devrait paraître autour du 20 avril.</li> </ul>	
2. Mettre à jour le site Internet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contenu du site Internet a été mis à jour et bonifié. Quant à la présentation, le graphisme a été réalisé par André Vuillemin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de mettre à jour l'information sur le site Internet.</li> </ul>

## STRUCTURATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
1. Établir des relations avec les organismes américains du territoire du bassin (Sous-bassins de la Magog et de la Massawippi). Consulter les ententes sur les plans d'eau transfrontaliers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une lettre a été envoyée à Messieurs Mulcair, Maranda et Grieco, afin d'exiger une place pour le COGESAF au sein du Comité directeur Québec-Vermont responsable de la gestion des eaux du Lac Memphrémagog et de son bassin hydrographique.</li> <li>Monsieur Émile Grieco du MENV-Estrie nous a confirmé que le COGESAF aurait une place sur le Comité Québec-Vermont.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ententes seront consultées dans le cadre de la réalisation du portrait du bassin.</li> <li>Une première rencontre du Comité directeur Québec-Vermont devrait avoir lieu à la fin du mois d'avril.</li> </ul>
2. Inventorier tous les comités de lac et de sous-bassins existant sur le bassin de la Saint-François et faire un historique de leurs réalisations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un premier répertoire des associations de lacs et de personnes ressources pour les sous-bassins a été réalisé à l'automne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la mise en place des comités de sous-bassins, ce répertoire devra être remis à jour.</li> </ul>
3. Aider à la création d'organisme représentatif pour chacun des sous-bassins du Bassin de la rivière Saint-François.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un tableau synthèse de l'approche par sous-bassin a été réalisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le COGEBY a publié en mars un guide de démarrage facilitant la création de comités de sous-bassin. Prendre connaissance de ce guide et l'adapter à la réalité du bassin versant de la rivière Saint-François.</li> <li>Une concertation devrait être faite avec RAPPEL dans le cadre</li> </ul>

		de son projet S.A.G.E.
4. Faire le suivi des organismes membres afin de s'assurer de la réalisation des objectifs en relation avec le COGESAF.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs rencontres ont eu lieu avec RAPPEL et une avec des représentants des MRC afin d'aider à la réalisation du PDE.</li> <li>• Une rencontre a eu lieu avec Caroline Cloutier de la Corporation de conservation du boisé de Johnville afin de discuter d'un partenariat concernant un projet de sensibilisation aux milieux forestiers à l'intérieur d'un bassin versant.</li> </ul>	
5. Créer des comités de travail sur des objectifs spécifiques et impliquer les membres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un comité de financement a été mis en place.</li> <li>• Un appel a été lancé aux membres afin de combler les 3 places vacantes au sein du comité de financement.</li> <li>• La liste des membres du comité de lecture est complète. En attente des confirmations des personnes visées pour le comité de lecture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des comités du CA seront mis en place pour élaborer des politiques.</li> </ul>

## INFORMATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
1. Prendre connaissance des outils de gestions et d'aide à la décision (Analyse multicritère, Système de modélisation intégrée, GIBSI, GÉOGESTION et GÉOEXTRA, SIG et autres).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine Frizzle a débuté une formation avec un géomaticien sur l'utilisation du logiciel Arc View.</li> <li>• Une demande a été faite au MENV par le ROBVQ afin de fournir au OBV, gratuitement ou avec subvention, un système d'information uniforme pour tous les OBV et les fonds de cartes du MRC nécessaire.</li> <li>• Une entente a été conclue entre le MENV et le MRN et nous recevrons d'ici peu la BDTQ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur les coûts associés à la mise sur pied d'in SIG.</li> </ul>
2. Organiser des journées de formation pour les membres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une formation sur le rôle des instances dans un OSBL a été donnée aux administrateurs lors du CA du 14 octobre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres journées de formation pourront être organisées selon les besoins des administrateurs. Sonder leurs besoins.</li> </ul>

<p>3. Diffuser sur le site Internet, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs nouveautés (Symposium, poste à combler, Fête de l'eau, visionnement de film, etc.) se sont retrouvées sur la page d'accueil du site Internet du COGESAF.</li> <li>• Les communiqués ont été affichés sur la page d'accueil lors de leur émission et transféré ensuite.</li> <li>• Un appel aux membres a été fait afin qu'ils nous informent d'activités en lien avec l'eau et l'environnement du bassin versant.</li> <li>• Un courriel a été envoyé aux membres en janvier les informant des derniers développements au COGESAF et les invitant à participer au Comité de financement, entre autre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des liens vers les sites Internet de nos membres seront ajoutés, dans la section bottin des membres.</li> </ul>
--	---	--

### APPUI AUX MEMBRES

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à une corvée d'Action Saint-François (membre du COGESAF).</li> <li>• Un appel aux membres a été fait afin qu'ils nous informent d'activités en lien avec l'eau et l'environnement du bassin versant.</li> </ul>	

### PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Préparer un projet pour la réalisation du Plan directeur de l'eau du bassin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un échéancier de réalisation, sur une période de 72 mois, a été proposé au MENV.</li> <li>• Une demande de subvention a été préparée pour le FAQDD afin de réaliser notre Plan directeur de l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande au FAQDD sera envoyée à la fin du mois d'avril, dès réception des confirmations des partenaires au projet.</li> </ul>
<p>2. Réaliser un plan directeur de l'eau du bassin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un inventaire de toutes les données historiques et techniques.</li> <li>• Évaluer les programmes déjà</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation de l'inventaire de toutes les données existantes sur le bassin versant est débutée.</li> <li>• Plusieurs documents ont été répertoriés et la bibliographie est tenue à jour pour tous les documents trouvés et consultés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est nécessaire de compléter la recherche documentaire ainsi que la bibliographie.</li> <li>• Les programmes et guides déjà en main devront être analysés plus en profondeur afin d'y</li> </ul>

<p>réalisés (Exemple : Plan d'aménagement pour les eaux du bassin de la rivière Saint-François, 1975, Programme d'assainissement des eaux du Québec, PAEQ, 1978, Programme d'assainissement des eaux municipales, PADEM, 1995, Programme des eaux vives, PEVQ, 1998).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les différents usagers de l'eau.</li> <li>• Identifier les différentes sources de pollution.</li> <li>• Inventorier et évaluer les aquifères</li> <li>• Inventorier les biotopes : communautés animales et végétales, marais et autres</li> <li>• Évaluer les risques de phénomènes exceptionnels : inondation et pollution accidentelle.</li> <li>• Réaliser le portrait du bassin.</li> <li>• Proposer les orientations et les priorités d'interventions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs programmes et guides de bonnes pratiques ont aussi été répertoriés.</li> <li>• Une liste des différents usagers de l'eau pour le bassin versant a été entamée.</li> <li>• La réalisation du portrait est commencée.</li> <li>• Participation du président et de Céline Labrecque du CA à la rencontre organisée par le CREE et le CRECQ auprès de la Préfète de la MRC de Drummond. Cette rencontre avait pour objectif de présenter un projet de caractérisation de l'eau souterraine du bassin versant de la Rivière Saint-François.</li> </ul>	<p>intégrer des éléments dans le portrait et le diagnostic.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La liste des différents usagers est mise à jour au fur et à mesure des recherches pour le portrait de l'eau. Cette liste sera améliorée par la recherche des organismes potentiellement membres, lors de la campagne de membership.</li> <li>• Identifier les différentes sources de pollution lorsque le portrait du bassin sera plus avancé.</li> <li>• L'inventaire des aquifères, des biotopes et l'évaluation des risques seront effectués lors de la réalisation du portrait.</li> <li>• Les orientations et les priorités d'interventions viendront à la suite du portrait et du diagnostic.</li> <li>• Un comité de lecture devra être formé afin de faire le suivi du portrait du bassin versant réalisé par Catherine Frizzle.</li> </ul>
<p>3. Signer des contrats de bassin (Engagement d'actions par les acteurs dans des délais déterminés).</p>		
<p>4. Tenue de la 1<sup>ère</sup> consultation publique (Convention de subvention du MENV 2003-2004)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consultation devrait avoir lieu à l'hiver 2005, dès la publication du portrait et du diagnostic du bassin versant.</li> </ul>

## FORMATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
1. Informer et former les membres du CA et du CÉ à la planification stratégique et à leur rôle efficace dans les structures de décision du COGESAF.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une formation sur le rôle des instances dans un OSBL a été donnée aux administrateurs lors du CA du 14 octobre.</li> </ul>	
2. Former les principaux responsables des comités ou des organismes membres sur la gestion par bassin versant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des rencontres de concertations ont eu lieu avec des administrateurs du COGESAF représentant le secteur MRC afin de les informer sur la gestion par bassin versant.</li> <li>• Un film réalisé par le COVABAR, sur la gestion par bassin versant, a été présenté aux administrateurs lors d'une rencontre du CA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des rencontres de concertation auront lieu avec des représentants des secteurs agricole, forestier, industriel, municipal et environnemental afin de les sensibiliser à la gestion par bassin versant.</li> </ul>

## RECHERCHE

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
1. Chercher la collaboration des universités et des cégeps dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, ingénieur, sciences des communication, économiste, hydrologue, administration et gestion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au projet ARUC sur la gouvernance de l'eau. Collaboration avec Anny Dubois et Isabelle Turcotte du projet Étrange de l'UdeS.</li> <li>• Participation du président et de la directrice générale à la journée de L'Observatoire du développement durable de l'UdeS le 23 janvier 2004.</li> <li>• Des sujets d'essai et de travaux d'étudiants ont été soumis à Jean-François Comeau du Centre de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke.</li> <li>• Une rencontre a eu lieu avec Darren Bardati de l'Université Bishop's afin de discuter d'un projet d'étude sur le COGESAF et le bassin versant de la rivière Saint-François.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une rencontre avec Ferdinand Bonn du CARTEL pour avoir des projets étudiants en géomatique du bassin versant.</li> </ul>

<p>2. Identifier les milieux humides existants, potentiels ou à réhabiliter et favoriser leur intégration dans les schémas d'aménagement et aux plans d'urbanisme en tant que zones à protéger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine Frizzle travaille sur un projet d'identification et de conservation des milieux humides dans une partie du sous bassin versant du Lac Memphrémagog, en collaboration avec le Corridor appalachien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les milieux humides seront identifiés lors de la recherche effectuée pour le portrait.</li> </ul>
---	--	--

## ÉDUCATION, SENSIBILISATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
<p>1. Proposer des programmes d'éducation par rapport à la gestion et à la protection de l'eau et faire connaître ceux existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépliant sur la réduction de la consommation de l'eau à la maison a été réalisé par l'agente de liaison et distribué à différentes occasions, dans des kiosques d'informations ou lors d'événements publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre ce dépliant sur le site Internet du COGESAF afin de sensibiliser les internautes qui visitent notre site.</li> </ul>
<p>2. Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosques d'information, reportage).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la Fête du Lac des Nations, le COGESAF y a tenu un kiosque d'information.</li> <li>• Participation à la Fête de l'eau en août, le COGESAF y a tenu un kiosque d'information.</li> <li>• Conférence donnée au Cégep de Drummondville sur le COGESAF et la gestion par bassin versant.</li> <li>• Visionnement de films organisé conjointement avec le Cycle de l'eau sur le thème de l'eau et sur la gestion par bassin versant, durant 4 semaines consécutives, à la bibliothèque municipale : Rivières d'argent, La loi de l'eau, J'ai pour toi un lac, Le fleuve aux grandes eaux.</li> <li>• Participation à l'organisation d'un Colloque et d'un Symposium sur l'eau.</li> <li>• Participation à la soirée d'information d'ENJEU Estrie.</li> <li>• Des dépliants ont été distribués aux jeunes et une entrevue a été réalisée afin d'expliquer la gestion par BV et de parler du COGESAF.</li> <li>• Une conférence a été donnée à l'UQTR en mars afin de présenter le COGESAF et les enjeux de la gestion par bassin versant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un journal du COGESAF qui permettra de diffuser de l'information et de sensibiliser les gens sur la gestion par bassin versant. Le premier journal devrait être diffusé autour du 20 avril 2004.</li> <li>• Une conférence sera donnée à l'AFÉAS Estrie en avril afin de présenter le COGESAF et les enjeux de la gestion de l'eau au Québec ainsi que la gestion par bassin versant.</li> <li>• Une conférence sera donnée à des étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke sur la gestion de l'eau et sur la place que les ingénieurs doivent prendre en gestion de l'environnement.</li> </ul>

3. Établir des partenariats avec les milieux scolaires et culturels.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a eu formation de Environnement jeunesse Estrie au cours de l'année. Ils ont comme mandat de faire des ateliers de formation dans les écoles. Discuter de la possibilité de parler du COGESAF et de la gestion par bassin versant dans les tournées qui auront lieu dans les écoles.</li> </ul>
4. Établir des relations avec le milieu de la santé publique et de la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La direction de la santé publique a été invitée à participer à nos rencontres à titre d'observateur.</li> </ul>	
5. Sensibiliser les agriculteurs sur le projet pilote gouvernemental (aide financière, servitude) pour l'instauration, l'entretien et la conservation de corridors riverains.		

## PROMOTION

Actions à réaliser	État d'avancement au 1 avril 2004	Étapes à venir
1. Faire la promotion de la gestion par bassin versant auprès des instances régionales et locales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des rencontres de concertations ont eu lieu avec des représentants des MRC (Estrie, Amiante, Drummond) afin de les informer sur la gestion par bassin versant.</li> <li>Les instances locales ont été interpellées lors de la campagne de membership.</li> <li>Le ROBVQ a diffusé un bulletin spécial sur la promotion de la GIEBV aux municipalités, MRC du Québec ainsi qu'à des centaines d'organismes, entreprises, institutions et industries du Québec.</li> </ul>	
2. Supporter des événements de promotion avec l'aide d'organismes membres. (Exemple : randonnées en canot sur la rivière ou lacs, observations ornithologiques).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une corvée de nettoyage d'Action Saint-François, organisme membre du COGESAF.</li> <li>Un rappel a été lancé à nos membres pour les informer qu'il est possible pour le COGESAF</li> </ul>	

	d'être partenaire de leurs activités et que nous pouvons informer le public de la tenue de telles activités, en lien avec l'eau, via notre site Internet.	
3. Organiser un événement rassembleur. (Exemple : Soirée spectacle dont le thème serait l'eau ou une journée de pêche organisée à différents endroits du territoire, avec compétition amicale).		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former un comité de travail qui aurait pour mandat d'organiser une journée de la rivière à l'été 2004.</li> </ul>

**ACTIONS DIRECTES** (dont l'objectif est de mettre en évidence de bonnes pratiques environnementales)

<b>Actions à réaliser</b>	<b>État d'avancement au 1 avril 2004</b>	<b>Étapes à venir</b>
1. Offrir un support aux organismes locaux désireux de réaliser un projet d'aménagement de berges ou de naturalisation de rives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Via la Fondation de la faune, Catherine Frizzle a débuté un projet de conservation des milieux humides sur les berges du lac Memphrémagog en collaboration avec l'organisme Corridor appalachien.</li> </ul>	
2. Diffuser les bonnes et les mauvaises pratiques (Une fois par année décerner un prix reconnaissance pour les meilleurs projets).		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce prix pourrait être remis lors de la journée de la rivière à l'été au lors du Colloque à l'automne. À déterminer.</li> </ul>

## TÂCHES LIÉES À LA GESTION D'UN OBNL (parallèlement au plan d'action)

- Préparer les réunions du conseil d'administration (CA) et du conseil exécutif (CE)
  - Rencontres du conseil d'administration :
    - 22 février 2003
    - 29 mars 2003
    - 26 avril 2003
    - 3 juin 2003
    - 12 août 2003
    - 14 octobre 2003
    - 9 décembre 2003
    - 10 février 2004
    - 13 avril 2004
    - 11 mai 2004
  - Rencontres du conseil exécutif
    - 10 mars 2003
    - 29 mars 2003
    - 21 avril 2003
    - 20 mai 2003
    - 3 juin 2003
    - 12 août 2003
    - 29 septembre 2003
    - 14 octobre 2003
    - 1<sup>er</sup> décembre 2003
    - 3 février 2004
    - 13 avril 2004
    - 11 mai 2004
- Préparer l'assemblée générale annuelle
- Rédiger les procès-verbaux des réunions du CA et du CÉ;
- Faire le suivi des décisions du CA et du CÉ;
- Préparation des rencontres de concertation et suivi des décisions prises;
- Gérer le membership (renouvellement d'adhésion, répertoire des membres, etc.)
- Voir à l'application des règlements généraux et au suivi de leurs modifications;
- Rédiger le budget annuel et en faire le suivi;
- Faire les achats de l'organisme (papeterie, équipement informatique, etc.);
- Prendre les démarches pour l'organisation d'un lieu de travail (achats d'ameublement, montage des bureaux, rangement, etc.);
- Préparer les documents pour les états financiers;
- Faire les paies; payer les comptes; faire les dépôts; faire les remises mensuelles au gouvernement; faire la conciliation bancaire; faire la déclaration annuelle à l'Inspecteur général des institutions financières – tâches d'Isabelle Giroux
- Rechercher du financement pour la réalisation du PDE et de différents projets;
- Coordonner des comités techniques de travail (comité de financement);
- Engager les employés du COGESAF
- Superviser et encadrer les employées;
- Coordonner des rencontres d'équipe pour les employées du COGESAF;
- Préparer outils de gestion pour les employées (feuille de temps par projet);
- Rédaction de contrats de travail et de protocoles d'entente;
- Gérer la documentation disponible au local de l'organisme;
- Participer aux rencontres organisées par le ROBVQ ou autres organismes environnementaux (rencontres des coordonnateurs, colloque, symposium, etc.);
- Produire des documents à la demande du ministère d'État à l'Environnement et à l'Eau (convention de subvention du MENV);
- Participer à différents projets de recherche (ARUC) et préparer la documentation requise (lettre d'appui, budget, etc.)
- Organisation de colloque et symposium en collaboration avec organismes (participation active à la réalisation de documentation, recherche de conférenciers, logistique, etc.);
- Préparation d'outils de communication (mise à jour du dépliant, mise à jour de l'information sur le site Internet, préparation de conférence, etc.);
- Rédaction de communiqués;
- Suivre des formations diverses (collecte de fonds d'un OBNL, premiers soins au travail, etc.).